



LE BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION

Prix de vente	Barème	Max
0 €	5 000 €	
60 001 €	9.0 %	10 500 €
150 001 €	7.0 %	15 000 €
250 001 €	6.0 %	27 500 €
500 001 €	5.5 %	50 000 €
1 000 000 €	5.0 %	

Honoraires charge vendeur sauf cas particuliers pour le(s) vendeur(s) (cas de successions, de surendettement ou sous protection) et à l'exception des Mandats de recherche à charge de l'acquéreur.

Les prix indiqués en publicité sont honoraires d'agence inclus hors frais de notaire.

Montants TTC (T.V.A. incluse au taux actuel de 20% calculée sur le montant de la transaction réalisée).

LOCATION

Honoraires de frais de visite du logement, de constitution du dossier de location et de rédaction de bail :

Zone tendue	Zone non tendue
10€/m ² charge bailleur	8€/m ² charge bailleur
10€ /m ² charge locataire	8€/m ² charge locataire

Honoraires d'état des lieux	3€/m ² répartis 50% charge bailleur/50% charge locataire
-----------------------------	---

Décret n°2014-890 du 01/08/2014 (article 1 et 2), prix exprimé en € TTC par m² de surface habitable

LOCATION IMMOBILIER COMMERCIAL

Honoraires d'agence HT fixés à 30% du loyer HT annuel hors charges.

Honoraires Charge Preneur